

BASE MOBILE

Abonnements pour les consommateurs (tarifs tvac)

Nom	BASE 0	BASE 15	BASE 20	BASE 29	BASE 39
Abonnement / mois	€ 0,00	€ 15,00	€ 20,00	€ 29,00	€ 39,00
Consommation hors abonnement					
Minutes d'appel	€ 0,25 / min	-	-	-	-
Sms	€ 0,10 / sms	-	-	-	-
Mms	€ 0,10 / mms	€ 0,10 / mms	€ 0,10 / mms	€ 0,10 / mms	€ 0,10 / mms
Data	€ 0,10 / MB	€ 0,0007 / MB	€ 0,0003 / MB	€ 0,0002 / MB	€ 0,0001 / MB

Pour les tarifs internationaux, voir base.be.

Pour les tarifs des appels vers les numéros spéciaux (070, 0900, 1207...), contactez-nous via l'app [My BASE](#) ou appelez le 1999 via BASE (gratuit en Belgique) ou le +32 (0)486 19 1999 via tout autre réseau (payant).

Options possible sur votre abonnement

International calling 60 minutes	€ 5,00 / mois
International calling 180 minutes	€ 10,00 / mois
International calling 600 minutes	€ 15,00 / mois

Abonnements pour les clients professionnels (tariffs htva)

Nom	Pro 11	Pro 20	Pro 29	Pro 35	Pro Europe	Pro World
Abonnement / mois	€ 11,00	€ 20,00	€ 29,00	€ 35,00	€ 45,00	€ 60,00
Consommation hors abonnement						
Minutes d'appel	-	-	-	-	-	-
Sms	-	-	-	-	-	-
Mms	€ 0,08 / mms	€ 0,08 / mms	€ 0,08 / mms	€ 0,08 / mms	€ 0,08 / mms	€ 0,08 / mms
Data	€ 0,025 / MB	€ 0,025 / MB	€ 0,025 / MB	€ 0,025 / MB	€ 0,025 / MB	€ 0,025 / MB

Pour les tarifs internationaux, voir base.be.

Pour les tarifs des appels vers les numéros spéciaux (070, 0900, 1207...), contactez-nous via l'app [My BASE](#) ou appelez le 1940 via BASE (gratuit en Belgique) ou le +32 (0)486 19 1940 via tout autre réseau (payant).

Options possible sur votre abonnement

International calling €5 - 60 minutes de la Belgique vers la zone UE, la Suisse, Monaco ou Jersey	€ 4,00 / mois
International calling €10 - 180 minutes de la Belgique vers la zone UE, la Suisse, Monaco ou Jersey	€ 8,00 / mois
Internet World – 250 MB / 600 MB dans 24 pays hors Europe	€ 10,00 / € 20,00 / mois
Appels World – 100 / 250 minutes d'appel dans et vers 24 pays hors Europe	€ 10,00 / € 20,00 / mois

Cartes prépayées pour les consommateurs (tarifs tvac)

	Consommation
Minutes d'appel	€ 0,25 / min
Sms	€ 0,12 / sms
Mms	€ 0,25 / mms
Data	€ 0,50 / MB

Tarif de recharge	€ 5,00	€ 10,00	€ 15,00	€ 20,00	€ 25,00
Crédit d'appel	20 min	40 min	60 min	80 min	100 min
Bonus en plus de votre crédit d'appel					
Minutes d'appel	-	Illimité vers les numéros BASE	Illimité vers les numéros BASE	Illimité vers les numéros BASE	Illimité vers les numéros BASE
Sms	-	250	1000	1000	5000
Data	-	1GB	4GB	4GB	8GB

Pour les tarifs internationaux, voir base.be.

Pour les tarifs des appels vers les numéros spéciaux (070, 0900, 1207...), contactez-nous via [l'app My BASE](#) ou appelez le 1999 via BASE (gratuit en Belgique) ou le +32 (0)486 19 1999 via tout autre réseau (payant).

Options possibles

Internet mobile - 2GB de data supplémentaires en échange de 10€ de crédit d'appel
 Internet mobile - 4GB de data supplémentaires en échange de 15€ de crédit d'appel
 Internet mobile - 8GB de data supplémentaires en échange de 25€ de crédit d'appel

€ 10,00
 € 15,00
 € 25,00

Frais uniques

	tvac	htva
Activation	€ 0,00	€ 0,00
Remplacement de la carte SIM	€ 10,00	€ 8,26

Coût en cas de remboursement du crédit prépayé restant sur la carte prépayée € 5,00

BASE INTERNET

Tous les mois

	tvac	htva
BASE Internet limité	€ 29,00	€ 23,97
BASE Internet illimité	€ 40,00	€ 33,06
BASE Internet illimité+	€ 51,00	€ 42,15
Avantage de la combinaison : 10% de réduction en cas de combinaison avec BASE Mobile et/ou BASE TV pendant la durée du contrat (tant que la combinaison est maintenue).		

Frais uniques

	tvac	htva
Wifi booster	€ 65,00	€ 53,72
Extra data: 25 GB extra volume de download	€ 5,00	€ 4,13
Indemnisation en cas d'endommagement du modem ou de non-retour du modem à la fin du contrat (après une période de 10 ans, aucune indemnisation n'est plus due).	€ 60,00	€ 49,59

BASE TV

Tous les mois

	tvac	htva
App BASE TV	€ 11,00	€ 9,09
App + Box BASE TV	€ 16,00	€ 13,22
Avantage de la combinaison : 10% de réduction en cas de combinaison avec BASE Mobile et/ou BASE Internet pendant la durée du contrat (tant que la combinaison est maintenue).		
Options possibles sur votre abonnement		
Combinaison chaînes TV néerlandophones et francophones	€ 6,00	€ 4,96

Frais uniques

	tvac	htva
Indemnisation en cas d'endommagement de la Box BASE TV ou de non-retour de la box BASE TV à la fin du contrat (après une période de 10 ans, aucune indemnisation n'est plus due). En fonction de la valeur résiduelle de la box TV par rapport à la durée de location de la box TV :		
box TV < 1 an	€ 249,00	€ 205,79
1 an < box TV < 2 ans	€ 150,00	€ 123,97
box TV > 2 ans	€ 50,00	€ 41,32

AUTRES COÛTS ET FRAIS

Frais d'activation, d'installation, de raccordement et de réparation

	tvac	htva
Activation	€ 30,00	€ 24,79
Installation 'Self-install'	€ 0,00	€ 0,00
Installation Confort	€ 59,00	€ 48,76
Raccordement à la télédistribution (si le logement n'est pas encore raccordé)	€ 50,00	€ 41,32
<i>L'indemnité relative au raccordement du câble s'entend pour les raccordements allant jusqu'à 80 mètres sur le réseau Telenet / jusqu'à 70 mètres sur le réseau VOO à partir du point de distribution dans la rue jusqu'au point de raccordement dans l'habitation. Les raccordements de plus de 80 / 70 mètres ou les raccordements en cas d'extension du réseau (appartements ou nouveaux lotissements par exemple) sont effectués moyennant un supplément.</i>		
Service d'accès au câble (si le service est réalisé)	€ 45,00	€ 37,19
<i>Le Service d'accès au câble est un service optionnel : si les conditions le permettent, le technicien apporte et installe le câble de distribution jusqu'au logement. Il est toujours réalisé en combinaison avec le Raccordement à la télédistribution. Vous pouvez consulter l'ensemble des conditions légales et commerciales dans la brochure du câble.</i>		
Frais de réparation pour les rendez-vous avec le technicien		
Cause du défaut chez BASE	Gratuit, sauf supplément pour les réparations effectuées le soir ou le samedi (voir ci-dessous)	
Cause du défaut chez le client	tvac	htva
Coût de réparation standard : déplacement et 15 minutes de travail inclus	€ 85,00	€ 70,25
Temps de réparation supplémentaire par tranche de 30 minutes entamée	€ 25,00	€ 20,66
Frais de réparation supplémentaires le soir	€ 15,00	€ 12,40
Frais de réparation supplémentaires le samedi	€ 5,00	€ 4,13
Réparation urgente : déplacement et 15 minutes de travail inclus	€ 130,00	€ 107,44
Frais si le rendez-vous n'est pas respecté sans préavis	€ 85,00	€ 70,25

Frais de facturation	Consommateurs	Clients professionnels
Rappel gratuit (sms + e-mail)	€ 0,00	€ 0,00
2 ^e rappel = frais de rappel (papier / e-mail)	€ 10,00	€ 10,00
Dernier avertissement: frais de retard (papier)	€ 10,00	€ 10,00
Mise en demeure (papier)	€ 10,00	€ 15,00
Frais de déblocage par service*	€ 10,00	€ 10,00
*Si plusieurs numéros de mobile, abonnements TV ou lignes Internet ont été débloqués, ces frais s'appliquent par numéro de mobile / abonnement TV ou ligne Internet - avec un maximum de 30,00 €		
	tvac	htva
Demande de duplicata de facture sur papier	€ 5,00	€ 4,13
Frais d'intervention	€ 20,00	€ 16,53

Indemnités de retard pour les contrats conclus à partir du 3 juin 2024 :

- a) Consommateurs:
- (i) une indemnité forfaitaire (y compris les frais de rappel) déterminée par la loi du 4 mai 2023 (Livres XIX « Dettes des consommateurs » du Code de droit économique) :
 - si le solde dû est inférieur ou égal à 150 € : 20,00
 - si le solde dû est compris entre 150,01 € et 500 € : 30,00 € + 10 % du montant dû sur la tranche comprise entre 150,01 € et 500 €
 - si le solde dû est supérieur à 500 € : 30,00 € + 5 % du montant dû sur la tranche supérieure à 500,01 € avec un maximum de 2 000 €
 - (ii) des intérêts de retard au taux légal calculés à partir de l'expiration du délai de paiement de la mise en demeure gratuite jusqu'au paiement intégral
- b) Clients professionnels:
- (i) une indemnité forfaitaire s'élevant à 15 % du montant total impayé, avec un minimum de € 40,00
 - (ii) des intérêts de retard au taux légal (conformément à la loi du 2 août 2002 relative à la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales) calculés à partir de l'expiration du délai de paiement du rappel gratuit jusqu'au paiement intégral

Compensations Easy Switch

Compensation automatique si le technicien BASE ne se présente pas dans le créneau horaire convenu	€ 30,00
Automatische vergoeding als de verandering van operator heeft geleid tot een dienstonderbreking van meer dan 1 werkdag op het BASE-netwerk Indemnité automatique si le changement d'opérateur a entraîné une interruption de service de plus d'un jour ouvrable sur le réseau de BASE	€ 10,00 / jour
A la demande expresse du Client, en cas d'activation tardive des services	€ 6,00 / jour

Compensation légale après interruption de service

Le montant de la compensation légale est basé sur deux méthodes de calcul différentes.
Vous obtenez toujours le résultat avec le montant le plus élevé.

Montant basé sur la valeur de votre abonnement	Montant fixe par jour
<p>Le montant correspond à un trentième de la valeur de votre abonnement multiplié par le nombre de jours d'interruption du service (valeur de l'abonnement/30 x le nombre de jours d'interruption).</p> <p>Cela concerne le prix de l'abonnement que vous payez pour le service interrompu.</p> <p>La valeur de l'abonnement n'inclut aucune option ou forfait supplémentaire.</p>	<p>Une compensation basée sur les montants légaux.</p> <p>Cette compensation s'élève à 1 € pour le premier jour de l'interruption du service.</p> <p>Pour chaque jour où l'interruption se poursuit, € 1 + € 0,50 seront ajoutés pour chaque jour supplémentaire.</p> <p>Exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - jour 1: € 1 - jour 2: € 1 + (€ 1 + € 0,5) = € 2,5 - jour 3: € 2,5 + (€ 1 + € 0,5 + € 0,5) = € 4,5 - ...

Pour toutes informations, visitez base.be/compensationlegale.

Liste des prix valable à partir du 26 octobre 2026 sous réserve de modifications, de fautes d'impression et d'erreurs.